**Consultation publique régionale pour le programme Interreg Italie-France Maritime 2021-2027**

**Proposition pour le premier questionnaire en ligne**

*[la partie introductive qui suit sera incluse dans le questionnaire]*

Tel qu'établi par le règlement délégué de l'UE n. 240/2014, chaque État membre organise, respectivement pour le contrat de partenariat et pour chaque programme, une consultation avec les partenaires suivants : autorités publiques, partenaires économiques et sociaux et organismes représentant la société civile, y compris les partenaires environnementaux et les organisations locales et de bénévolat, qui peuvent influer considérablement sur la mise en œuvre des programmes.

Pour cette raison, dans la définition du futur programme maritime Italie-France 2021-2027 (qui impliquera les régions Corse, Ligurie et Sardaigne, les provinces toscanes de Massa-Carrara, Pise, Livourne, Lucques, Grosseto et les départements de la Région Sud du Var et des Alpes Maritimes), il est nécessaire d'engager des consultations avec les acteurs des territoires.

Tel qu'établi par le document sur le parcours de consultation du partenariat, approuvé par la Task Force, l'Autorité de Gestion et le Secrétariat Conjoint ont préparé ce questionnaire afin de connaître et de recueillir les opinions des acteurs du territoire régional sur les stratégies prioritaires et les objectifs stratégiques et spécifiques du programme, sur lesquelles le futur programme doit être élaboré.

Les objectifs stratégiques et spécifiques approuvés par la Commission Européenne dans les documents COM (2018) 372 final et COM (2018) 374 final ont été utilisés pour ce questionnaire.

Les résultats du questionnaire sont anonymes. Aucune donnée personnelle ou institutionnelle ne sera associée aux résultats.

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) UE 2016/679 s'applique à cette consultation publique, cependant, des informations générales sur les institutions et les secteurs d'affiliation des personnes consultées sont jugées nécessaires pour évaluer au mieux la représentativité des types d'acteurs et de territoires impliqués.

|  |
| --- |
| **PARTIE 1****IDENTIFICATION DES ACTEURS** |

1. **TYPE D’ACTEUR**

- Organisme de droit public

- Organisme public

- Organisme privé à but lucratif

- Organisme privé à but non lucratif

- Personne juridique

- Personne physique

1. **PAYS**

- France

1. **REGION (NUTS2)**

- Corse

1. **PROVINCE / DÉPARTEMENT (NUTS3)**

- Haute-Corse

- Corse du Sud

1. **TYPE D’ORGANISATION**

- Autorité publique locale

- Autorité publique régionale

- Autorité publique nationale

- Agence ou institution de l'UE

- Organisations de la société civile, associations à but non lucratif, ONG

- Institutions de recherche, universités

- Organisations internationales

- Entreprises (hors PME)

- PME

- Autre (précisez): …..

1. **SECTEUR D'ACTIVITÉ**

- Agriculture, pêche, foresterie, floriculture

- Artisanat

- Biologie, biotechnologie, recherche scientifique liée notamment au développement de technologies "bleues et vertes"

- Environnement

- Changement climatique et prévention des risques

- Compétitivité des PME

- Université (à l'exclusion de la recherche scientifique ci-dessus)

- Art, divertissement, culture

- Éducation et formation

- TIC

- Nautisme et construction navale

- Santé et services sociaux

- Administration publique

- Marché du travail et politiques de l'emploi

- Transports

- Energie

- Inclusion sociale, politiques sociales, égalité femmes-hommes

- Tourisme

- Autre (précisez): …..

1. **Nom et site Web de votre organisation / institution**

……………..

|  |
| --- |
| **PARTIE 2****LES DOMAINES THEMATIQUES**  |

Parmi ceux identifiés ci-dessous (sur la base du document de la DG Regio "Cross-border Cooperation in the Mediterranean Area", quels sont les domaines thématiques les plus importants sur lesquels le programme devrait concentrer ses ressources pour la période 2021-2027?

|  |  |
| --- | --- |
|  | Mesures visant à améliorer les conditions environnementales et la sécurité en Méditerranée |

|  |  |
| --- | --- |
|  | Une Méditerranée propre, saine et sûre, réduisant les niveaux de polluants et de déchets en mer, protégeant les habitats naturels, soutenant la biodiversité marine et promouvant une navigation «verte» et sûre. |
|  | Aborder de manière plus articulée les défis liés à l'insularité et donc les problèmes plus spécifiques liés aux îles, d'une manière distincte de ceux relatifs aux zones du continent. De nombreux indicateurs indiquent une forte divergence entre le continent et les îles, qui dans presque tous les cas montrent une plus grande faiblesse en termes, par example, d'économie de la connaissance |
|  | La promotion de la "croissance bleue", dont les progrès, malgré l'importance reconnue, ont jusqu'à présent été jugés trop lents. |
|  | Le tourisme durable, en tant qu'activité économique vitale pour la plupart des territoires de la région méditerranéenne - avec une attention particulière à la désaisonnalisation et à la valorisation des destinations touristiques moins connues. |
|  | Protection du patrimoine naturel et culturel. |
|  | Soutien à l'innovation, à l'économie de la connaissance et à l'économie numérique, notamment dans les secteurs plus spécifiquement "maritimes". |
|  | Améliorer l'accessibilité et les connexions, principalement par des interventions à petite échelle (les grandes infrastructures sont exclues) |
|  | Meilleure qualité du gouvernement et des administrations (également en fonction de l'objectif spécifique Interreg d'une “*better interreg governance*”) |
|  | Promouvoir et renforcer les interventions sur la gestion commune des risques, principalement ceux liés au changement climatique. |

|  |
| --- |
| **PARTIE 3****OBJECTIFS STRATÉGIQUES, OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DÉFIS CONNEXES** |

*Pour chaque objectif spécifique, certains défis sont identifiés qui présentent un caractère transfrontalier plus marqué. Les défis signalés dans le texte ont été identifiés par la Task Force du programme. Les acteurs du territoire ont la possibilité de proposer d'autres défis non inclus dans cette liste.]*

Les formulaires suivants énumèrent les objectifs stratégiques et spécifiques identifiés pour la prochaine programmation 2021-2027. Pour chaque objectif spécifique, la Task Force 2021-2027 du programme maritime Italie-France a identifié les défis jugés les plus pertinents, notamment pour leur caractère nettement transfrontalier.

Pour remplir le formulaire, choisissez les objectifs stratégiques considérés comme prioritaires pour vous. Sur cette base, sélectionnez ***n*** objectifs spécifiques et ***n*** défis connexes jugés les plus importants.

Si cela est jugé approprié, d'autres défis peuvent être indiqués dans l'espace prévu sous les tableaux.

|  |  |
| --- | --- |
|  | **OBJECTIF STRATEGIQUE 1:** Une Europe plus intelligente par l’encouragement d’une transformation économique intelligente et innovante |

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs spécifiques** | **Défis** |
| i. Améliorer les capacités de recherche et d’innovation ainsi que l’utilisation des technologies de pointe | Soutien aux activités de recherche et développement des entreprises |  |
| Renforcement des partenariats de recherche, diffusion de services innovants et le soutien à l'innovation par le biais de l'appui aux incubateurs et aux startups. |  |
| Promotion de réseaux d'entreprises dans une optique d'économie circulaire et de durabilité (environnementale, économique et sociale) pour renforcer la coopération également par le dialogue entre les acteurs publics et privés, conformément au S3 régional. |  |
| ii. Tirer pleinement parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics | Une plus grande numérisation des entreprises |  |
| L’introduction d'outils numériques pour faciliter l'inclusion des citoyens et la communication avec les administrations. |  |
| iii. Renforcer la croissance et la compétitivité des PME | Accompagnement et promotion des start-up |  |
| Renforcement du secteur de l'économie bleue et des services liés aux infrastructures d'accueil |  |
| Soutenir la compétitivité des entreprises, l'attractivité des territoires et la capacité à renforcer la présence des PME dans les chaînes de valeur ainsi que sur les marchés étrangers. |  |
| promouvoir la compétitivité des PME et leur internationalisation en structurant des actions collectives de formation conjointes |  |
| un meilleur soutien de la chaîne mécanique et agroalimentaire |  |
| développement portuaire sur les axes du transport maritime |  |
| actions prioritaires dans le contexte de l'économie bleue avec une attention à la dimension environnementale |  |
| Promouvoir le développement du secteur agroalimentaire de manière durable, qualitative et multifonctionnelle |  |
| Définition de modèles de gouvernance pour le développement par le biais des politiques spécifiques pour la gestion de l'industrie du tourisme |  |
| Encourager la présence des jeunes dans les entreprises et les institutions publiques pour rendre leurs activités plus innovantes et efficaces |  |
| iv. Développer les compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l’esprit d’entreprise | Création et/ou consolidation de réseaux transfrontalières/centres de compétences, spécialisés par filières et qui fournissent des services qualifiés et sectoriels aux entreprises et startups, promeuvent des projets communs orientés vers le transfert de technologie en faveur des MPME. |  |
| Amélioration de l'accessibilité du crédit dans la zone de coopération en soutenant les entreprises |  |
| Soutenir les entreprises ayant le potentiel d'évolutivité le plus élevé avec des services de conseil spécialisés |  |
| Améliorer les compétences numériques des micro-entreprises et des PME |  |
| Promotion et diffusion des connaissances sur les services qualifiés activités de repérage visant à promouvoir les meilleures idées commerciales |  |
| Actions collectives conjointes de formation et d'internationalisation pour favoriser le progrès de tous les territoires de la zone |  |
| Collaboration entre entreprises et centres de compétences pour accompagner le développement d'entreprises innovantes pour la fourniture de services intégrés |  |
| Financement de réseaux pour la fourniture de services aux entreprises |  |
| mise en œuvre du plan d'action du contrat relatif au secteur du tourisme de croisière |  |
| équilibre territorial en termes de complémentarité des espaces du territoire pour faire ressortir leur interdépendance et créer un système |  |
| introduction et développement du thème de la «résilience transformative» |  |

Autres défis jugés importants non inclus dans ceux listés pour OS1:

|  |
| --- |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
|  | **OBJECTIF STRATEGIQUE 2 :** une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone par l’encouragement d’une transition énergétique propre et équitable, des investissements verts et bleus, de l’économie circulaire, de l’adaptation au changement climatique, dela prévention et de la gestion des risques |

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs spécifiques** | **Défis** |
| i. Favoriser les mesures en matière d’efficacité́ énergétique | Promotion de mesures d'efficacité énergétique (avec une référence particulière aux projets expérimentaux pour la création de "communautés énergétiques" dans les zones portuaires ayant une dimension "intéressante"). |  |
| Soutien aux projets d'efficacité énergétique pour les bâtiments, les structures et les équipements publics (y compris l'éclairage public), en introduisant des innovations de processus, des produits et des technologies, utiles pour accroître l'efficacité des interventions. |  |
| Promotion et utilisation de partenariats public-privé et de société de services d’énergie pour maximiser l'effet de levier de la contribution de la politique de cohésion. |  |
| ii. Prendre des mesures en faveur des énergies provenant de sourcesrenouvelables | L'économie bleue durable: les énergies marines peuvent assurer une transition énergétique réussie dans la zone transfrontalière et soutenir le bouquet énergétique. |  |
| Formes de soutien à l'amélioration de l'utilisation des énergies renouvelables par les entreprises opérant dans les zones portuaires (en liaison éventuelle avec l'OS1) |  |
| iii. Développer les systèmes, réseaux et équipements de stockage énergétiques intelligents à l’échelon local | Mise en place d'un réseau intelligent et de colonnes de charge dans la zone portuaire (connexion avec l'OP3) |  |
| iv. Favoriser l’adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes | (*risques naturel*) améliorer la culture du risque des différents groupes cibles dans la région ; capitaliser et partager les informations, les outils et l'expérience sur les risques ; développer des outils d'alerte pour optimiser la gestion des crises ; promouvoir une planification urbaine plus résistante aux risques naturels |  |
| (*risque incendie*) poursuivre le travail entrepris sur la diffusion de la culture du risque incendie ; Assurer le maintien des moyens dédiés à la prévention et à la lutte contre les incendies ; Encourager la prise en compte de la réglementation et de la prévention incendie dans la planification; mettre en service et maintenir les avions utilisées pour la lutte contre les incendies et les maintenir à proximité du territoire régional. |  |
| (*risques d'inondation*) développer et diffuser des outils desurveillance et de prévision ; promouvoir la synergie entre l'eau, la biodiversité, les risques et les politiques économiques |  |
| (*érosion côtière*) stratégies intégrées de communication et d'éducation environnementale pour la diffusion des principes de gestion intégrée des zones côtières ; gestion intégrée des zones côtières afin d'éviter que la bande côtière soit considérée comme un lieu de développement et de croissance en expansion continue ; convergence entre les intérêtséconomiques et protection des ressources immatérielles, du paysage, du naturel et de la biodiversité.  |  |
| Développer des stratégies intégrées pour le suivi et la gestion des risques de la navigation |  |
| interventions pour prévenir d'éventuels dommages aux structures et infrastructures locales |  |
| Soutenir les communautés locales dans la mise en œuvre des stratégies et des travaux de lutte contre l'érosion / submersion et la maîtrise des inondations |  |
| Investissements pour le développement des systèmes TIC pour une navigation sûre et pour la création de systèmes communs de surveillance contre l'ensablement des ports. |  |
| actions de gouvernance permettant d'appliquer des mesures d'intervention partagées et conjointes |  |
| financement des infrastructures nécessaires à la prévention des risques (à la fois des investissements structurels pour le renforcement des réseaux de surveillance et des interventions pilotes). |  |
| Renforcer la culture de la durabilité et de la responsabilité environnementale chez les opérateurs économiques pour qu’ils s’adaptent au changement climatique et économique |  |
| Renforcer la résilience des systèmes de production et des infrastructures aux phénomènes naturels  |  |
| v. Prendre des mesures en faveur d’une gestion durable de l’eau | Développement de la gestion des ressources en eau et des installations de stockage de l'eau à petite échelle (réservoirs à flanc de coteau pour divers usages - agriculture, eau potable, lutte contre l'incendie et énergies renouvelables). |  |
| vi. Favoriser la transition vers une économie circulaire  | Reprise du cycle de production des biens et services pour analyser la chaîne de valeur dans une perspective d'économie circulaire. Des matières premières à la consommation et à la réutilisation / recyclage. |  |
| Valoriser les expériences sur l’optimisation de l'utilisation des ressources en termes de symbiose industrielle plutôt que d'efficacité de la chaîne d'approvisionnement. |  |
| Déclencher le cercle vertueux des chaînes du valeur circulaires pour l'amélioration du bien-être, de la qualité de vie, de la santé et de la sécurité des citoyens et le développement d'actions transversales pour accroître la sensibilisation et optimiser la filière. |  |
| Renforcer les compétences technico-scientifiques des opérateurs (publics et privés) à travers un processus d'accompagnement sur le terrain qui conduit à expérimenter des solutions d'amélioration tant d'un point de vue environnemental, social et sanitaire. |  |
| Renforcer les échanges de flux de matières (résidus de produits, chutes, etc.) dans et hors des entreprises de la zone de coopération |  |
| Créer des chaînes d'approvisionnement dans le contexte de l'économie circulaire: récupération et recyclage des déchets et rebuts de la pêche, de l'aquaculture et de la plaisance, puis réadmission dans le cycle de production. |  |
| La construction d'infrastructures et de mesures de prévention et d'atténuation de la pollution par les déchets collectés en mer (par exemple les plastiques). |  |
| Expérimenter des projets de conversion de bateaux vers une propulsion décarbonée (voilier électrique, hybride, hydrogène, etc.). |  |
| Interventions en soutien à la mobilité électrique |  |
| Le développement d'applications et de plateformes informatiques pour faciliter l'accessibilité à des services de transport innovants. |  |
| Les ports touristiques de demain comme acteurs multimodaux |  |
| Développement de navettes maritimes, bien connectées au réseau de transports en commun, qui renouvelle l'offre de transport et renforce l'offre alternative à la voiture particulière. |  |
| vii. Ameliorer la biodiversité, renforçant les infrastructures vertes en milieu urbain et réduisant la pollution | projets transfrontaliers pour la conservation des espèces de faune menacées |  |
| Création de réseaux régionaux et transfrontaliers pour la conservation des espèces |  |
| Promouvoir la préservation de l'environnement et la limitation de la pression humaine |  |
| Protéger, préserver et améliorer le capital naturel de la zone maritime transfrontalière par des actions globales associant les institutions publiques, les catégories économiques, le troisième secteur et les citoyens |  |
| Promouvoir la création d'aires marines protégées équipées d'outils la gestion |  |
| Sensibilisation à l'impact environnemental du tourisme |  |
| Assurer la durabilité des projets de l'espace maritime (gestion des côtes, développement durable, gestion des déchets, conservation des écosystèmes marins, etc.) |
| Enlèvement des épaves, des navires abandonnés et des navires à déconstruire du milieu marin anthropisé |  |
| Faciliter l'accès au continent sur le littoral pour améliorer l'accès à la mer pour les professionnels |  |
| Renforcer les ressources humaines et financières dédiées aux espaces marins protégé |  |
| Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie européenne sur les plastiques qui comprend des mesures pour s'attaquer au problème des déchets marins provenant des produits en plastique à usage unique |  |
| Extension du projet «Arcipelago pulito» |  |
| Réduction de la pollution de l'environnement marin et traitement des déchets qui y sont liés |  |
| sauvegarder et améliorer la qualité des eaux marines à la fois par des mesures de surveillance et par des actions de prévention et de réduction de la pollution |  |
| Actions pour améliorer la durabilité des ports ( bancs électrifiés par ex.) |  |
| Renforcer la recherche pour rendre le transport maritime de plus en plus durable et promouvoir des modèles de gouvernance qui facilitent l'adoption de technologies durables en renforçant le lien entre les décideurs politiques, les instituts de recherche, les entreprises de construction et de transport |  |

Autres défis jugés importants non inclus dans ceux listés pour l’OS2:

|  |
| --- |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
|  | **OBJECTIF STRATEGIQUE** **3** : une Europe plus connectée par l’amélioration de la mobilité et de la connectivité régionale aux TIC |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Objectifs spécifiques** | **Défis** |  |
| i. renforcer la connectivité numérique | Concevoir et mettre en œuvre des plateformes communes, grâce auxquelles partager des services même dans des secteurs qui ne sont pas traditionnellement pris en comptepar le Programme Maritime (tels que la santé et l'éducation), ce qui permet de surmonter les barrières linguistiques. |  |
| ii. développer un RTE-T durable, intelligent, sûr, intermodal et résilient face aux facteurs climatiques | -  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| iii. mettre en place une mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente face aux facteurs climatiques aux niveaux national, régional et local, notamment en améliorant l’accès au RTE-T et la mobilité transfrontalière | Identifier et tester des modes de transport locaux innovants pour les personnes (mais aussi pour les marchandises) dans les zones à demande modeste, afin de faciliter lesdéplacements vers et des centres majeurs de transport. |  |
| Promouvoir des innovations par rapport aux interventions classiques d'intégration du transport multimodal |  |
| Développer des projets visant à créer un service TIC intelligent pour la mobilité intermodale transfrontalière. |  |
| Promouvoir des expériences pilotes de billetterie intégrée au niveau de territoires individuels ou de zones géographiques spécifiques afin de favoriser la construction d'un système de transport intermodal au niveau transfrontalier |  |
| Développer et expérimenter avec des planificateurs de voyages interrégionaux |  |
| Promouvoir l'utilisation de carburants moins polluants (GNL, hydrogène) pour les activités des compagnies ferroviaires, portuaires et aéroportuaires et la mise en réseau éventuelle des stations territoriales de carburants alternatifs. |  |
| iv. prendre des mesures en faveur d’une mobilité urbaine multimodale durable | (*Zones portuaires et urbaines*) Encourager l'utilisation de moyens alternatifs pour les déplacements à l'intérieur des zones portuaires et à destination/au départ des zones urbaines dans lesquelles le port est situé. Cette impulsion devrait également être encouragée par l'installation de stations de recharge pour ces véhicules et de zones de stationnement et pour le stationnement. |  |
| (*ports de plaisance*) acteurs de la multimodalité. Le développement des navettesmaritimes, bien connectées au réseau de transport public, peut permettre une offre de transport renouvelée qui renforce une offre alternative à la voiture pour les travailleurs, habitants, touristes. |
| (*réseau cycliste transfrontalier*) Compléter l'itinéraire cyclable mis en œuvre par le projet INTENSE et créer un réseau transfrontalier de liaisons intermodales (en particulier vélo-train) le long de l'itinéraire. |
| (*réseau cyclable dans les zones urbaines*) Renforcer le réseau et mettre en œuvre des interventions infrastructurelles qui permettent l'intermodalité et l'utilisation des espaces publics |

Autres défis jugés importants non inclus dans ceux listés pour l’ OS3:

|  |
| --- |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
|  | **OBJECTIF STRATEGIQUE 4 :** Une Europe plus sociale mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux |

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs spécifiques** | **Défis** |
| i. améliorer l’efficacité des marchés du travail et l’accès à un emploi de bonne qualité grâce au développement de l’innovation et des infrastructures en matière sociale | revoir / repenser l'approche de l'actuel Axe 4 (services d'aide à l'emploi) avec une plus grande attention aux besoins du tissu entrepreneurial, afin de favoriser une adéquation correcte entre l'offre et la demande. |  |
| Dynamiser le marché du travail par l'application de mécanismes de reconnaissance des compétences (validation et certification) qui favorisent la valorisation des compétences transversales et des compétences acquises par l'expérience |
| Actions de recyclage des travailleurs - pour des chaînes d'approvisionnement spécifiques également par des mesures mixtes de reconnaissance et de validation des compétences et des actions de formation ponctuelles de courte durée |  |
| Soutenir les formations partagées au travail indépendant et la transmission générationnelle d'entreprise (pour encourager, par exemple, l'innovation des produits typiques et des savoir-faire traditionnels). |
| Prévoir des actions de soutien au recrutement de figures professionnelles et aux compétences spécialisées pour les entreprises innovantes (services conjoints de coaching, de mentorat et de dépistage) |  |
| Prévoir des schémas destinés à toutes les personnes en difficulté professionnelle, éloignés du monde du travail et/ou en condition de pauvreté ( jeunes, personnes âgées, NEET) |
| Promouvoir l'accès au marché du travail en soutenant des mesures d'accompagnement intégrées. |  |
| Améliorer quantitativement et qualitativement les services, afin que les centres pour l'emploi soient en mesure de faire face à la complexité des besoins des chômeurs. |
| Élaborer des stratégies innovantes pour faciliter l'adéquation entre l'offre et la demande de travail (services/projets d'orientation pour orienter vers les professions les plus demandées ; renouvellement des fonctions traditionnelles des services de l'emploi vers un système davantage axé sur la demande de travail ;actions visant à faciliter le passage des jeunes de l'éducation au marché du travail, notamment par la reconnaissance des compétences |  |
| Soutien à l'auto-entreprenariat et au travail indépendant par la fourniture de services d'aide à la création d'entreprises, afin d'assurer leur pérennité dans le temps ; soutien aux PME et à l'économie sociale. Formation pour les entrepreneurs |
| Promouvoir la connexion entre les secteurs économiques - l'administration – la société civile - les familles |  |
| Définir des stratégies innovantes pour favoriser l'intersection de l'offre et de la demande d'emplois, à travers l'échange de bonnes pratiques et une méthodologie de travail transfrontalière commune |
| Activer une meilleure synergie et coordination avec les programmes maintream des régions concernées et avec les autres programmes de la CTE opérant dans la mêmezone de programme |  |
| Promouvoir l'attractivité des professions maritimes (par exemple les registres des professions maritimes) comme réponse au chômage des jeunes et solution d'insertion professionnelle. |
| ii. améliorer l’accès à des services de qualité et inclusifs dans l’éducation, la formation et l’apprentissage tout au long de la vie grâce audéveloppement des infrastructures | Encourager les actions structurées d'apprentissage en milieu professionnel (similaires à la formule d'alternance entre l'enseignement et la profession) qui permettent de qualifier les jeunes (en particulier les « NEET ») en fonction des besoins du tissu entrepreneurial (compétences techniques) et/ou des stratégies spécifiques de développement local  |  |
| Améliorer les stratégies d'apprentissage grâce aux outils TIC |  |
| Soutenir la formation spécialisée des entreprises dans la phase de scale-up pour leur permettre d'acquérir plus rapidement des segments de marché appropriés. |  |
| Adapter la formation initiale aux besoins des entreprises du secteur maritime. |  |
| Améliorer et promouvoir les compétences créatives pour inventer et concevoir des produits de haute qualité, en tant qu'expression de l'histoire et de la culture de la zone |  |
|  |  |
| Recueillir et systématiser les informations sur les professions et qualifications maritimes  |  |
| Promouvoir la cartographie des formations aux métiers de la mer. |  |
| Collecter et systématiser les informations sur les métiers et qualifications maritimes (exemples: le Campus des métiers et qualifications maritimes et Centre de formation hyperbare INPP) |  |
| Promouvoir l'harmonisation entre les systèmes d'éducation et de formation et les vocations productives territoriales à travers, par exemple, le soutien d'alliances structurées entre les formations et les entreprises. |  |
| Renforcer l'enseignement à distance en identifiant les mesures de soutien appropriées pour que ce mode d'apprentissage soit garanti à tous |  |
| Promouvoir des projets de formation, dans la clé Industrie 4.0, liés à des actions de reconversion et de reclassement des travailleurs dans le cadre de plans de reconversion, de restructuration et de réindustrialisation des entreprises  |  |
| Moderniser et rendre plus flexible la formation et les diplômes. |  |
| Développer un encadrement professionnel avancé (coaching) |  |
| Promouvoir les mesures de redressement socio-économique dans une clé transfrontalière dans le post-urgence sanitaire |  |
| promouvoir la coopération euro-méditerranéenne à travers la création d'un réseau d'établissements de formation pour améliorer la mobilité des étudiants, notamment dans le domaine maritime. |  |
| Financer, en cohérence avec la stratégie régionale de spécialisation intelligente (RIS3), des alliances et des réseaux de formation - au niveau régional, interrégional ou transnational – en particulier pour les professions maritimes, nautiques, portuaires et logistiques.  |  |
| Définir des modèles de gouvernance permettant une gestion transfrontalière du décrochage scolaire. |  |
| Créer une plate-forme de compétences pour approfondir et activer les stratégies d'amélioration du tissu socio-économique des zones concernées. |  |
| Promouvoir des pratiques transfrontalières communes de formation et de renforcement des capacités visant à réduire la fracture en matière d'innovation du personnel des institutions publiques, notamment en partageant des actions avec le système des entreprises et le secteur tertiaire. |  |
| iii. renforçant l’intégration socioéconomique des communautés marginalisées, des migrants et des groupes défavorisés, au moyen de mesures intégrées, notamment en ce qui concerne le logement et les services sociaux | Développer et promouvoir des pratiques en faveur du bien-être de la communauté, comme par exemple l'agriculture sociale (pour laquelle il existe quelques bonnes pratiques) et/ou la pêche sociale  |  |
| Promouvoir un récit positif de la migration et activer les processus d'inclusion professionnelle, notamment par des pratiques transfrontalières communes de reconnaissance des compétences non formelles dans les secteurs prioritaires transfrontaliers. |  |
| En ce qui concerne le COVID19, bien qu'il soit actuellement difficile de prévoir des impacts réalistes, les territoires soulignent la nécessité de prendre en compte les nouveaux scénarios sanitaires post-urgence et les impacts possibles sur les revenus des travailleurs touchés par la crise |  |
| iv. garantissant l’égalité de l’accès aux soins de santé grâce au développement des infrastructures, y compris les soins de santéprimaires | Renforcer le système des services à la personne. |  |
| Développer davantage de services de télémédecine, notamment par des actions visant à réduire la "fracture numérique". |
| Soutenir les interventions visant à promouvoir le bien-être (physique et psychologique) de la population âgée, par le biais de services spécialisés non seulement dans le secteur socio-sanitaire mais aussi dans le secteur des loisirs (par exemple, initiatives transfrontalières de tourisme de santé et de soins, aide au logement social, etc.). |

Autres défis jugés importants non inclus dans ceux listés pour l’ OS4:

|  |
| --- |
|  |

**OBJECTIFS SPECIFIQUES INTERREG**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Objectif stratégique 6: Une meilleure governance d’Interreg** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Actions proposées** |  |
| renforcement de la capacité institutionnelle des pouvoirs publics, en particulier ceux en charge de la gestion d'un territoire spécifique, et des parties prenantes |  |
| renforcement d'une administration publique efficace en promouvant la coopération juridique et administrative et la coopération entre les citoyens et les institutions, en particulier dans le but d'éliminer les obstacles juridiques et autres dans les régions frontalières |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Renforcer la capacité institutionnelle des pouvoirs publics et des parties prenantes à mettre en œuvre des stratégies et stratégies macrorégionales pour les bassins maritimes; |  |
| développement de la confiance mutuelle, notamment par la promotion d'actions impliquant des contacts entre les peuples, le renforcement d'une démocratie durable et le soutien des acteurs de la société civile et de leur rôle dans les processus de réforme et les transitions démocratiques |  |

|  |
| --- |
| 1. **PARTIE 4**
2. **QUESTIONS OUVERTES SUR LES ASPECTS ORGANISATIONNELS ET LES LIGNES DIRECTRICES DU PROGRAMME FUTUR**
 |

* Selon vous, le programme peut-il contribuer positivement aux nouveaux défis posés par l'urgence Covid19? Si oui, comment?

|  |
| --- |
|  |

* Pour faire face aux difficultés majeures provoquées par l'urgence de Covid19, quelles devraient être, selon vous, les priorités du programme?

|  |
| --- |
|  |

* Quelle pourrait être l'amélioration réelle apportée par les actions du programme dans votre secteur d'activité?

|  |
| --- |
|  |

* Selon vous, comment serait-il possible de garantir une implication adéquate de tous les acteurs des territoires du Programme, en particulier les acteurs qui ne sont pas partenaires des projets mais bénéficiaires potentiels?

|  |
| --- |
|  |

* Sur la base de votre perception concernant la connaissance du programme parmi les citoyens de la zone de coopération, comment peut-on améliorer les activités d'information et de communication afin de sensibiliser les citoyens aux interventions menées par le programme?

|  |
| --- |
|  |

* Quelles sont les meilleures pratiques pour assurer une gouvernance efficace du programme (par exemple, en ce qui concerne l'adéquation des structures, du personnel impliqué, etc.)?

|  |
| --- |
|  |

* Selon vous, quel pourrait être l'effet potentiel du programme sur les politiques locales et nationales ou dans votre secteur d’activité ?

|  |
| --- |
|  |